

10 astuces pour optimiser votre visibilité à travers votre fiche établissement Google

- Nom de mon établissement :** il s'agit du nom donné à mon entreprise. Si je possède plusieurs entreprises, je dois créer une fiche établissement pour chaque nom d'entreprise.
- Catégorie d'activité :** elle décrit l'activité de mon entreprise. J'en choisis une principale et deux secondaires maximum. J'utilise toujours les mêmes catégories pour tous mes établissements, sauf si certains proposent des services différents.
- Description :** elle est personnalisée pour chaque société ou entreprise que je possède; en fonction de leur localisation et de leur actualité. Elle inclut systématiquement les mots-clés de mon site internet.
- Date de création :** la mentionner peut être rassurant pour le client, surtout si cela fait plus de 10 ans que vous existez !
- Coordonnées :** ils doivent être complétés et actualisés. Le numéro de téléphone doit être renseigné, et le site Internet doit renvoyer vers la page la plus pertinente pour transformer vos visiteurs en clients.
- Adresse de l'entreprise (Emplacement) et zones desservies :** elles sont correctes, précises et à jour, pour que les internautes trouvent facilement mes établissements. Le cas échéant renseigner des zones géographiques desservies (ex : Paris, Suisse,...)
- Horaires :** habituels, ils sont indiqués sur toutes mes fiches, et mes horaires exceptionnels sont mis à jour au besoin (autorisation d'ouverture inhabituelle, nocturne, jours fériés, etc.)
- Images :** chaque fiche comprend bien le logo de ma marque, une photo de couverture (personnalisée pour chaque établissement) et au moins 3 autres photos.
- Autres éléments et attributs :** ils sont indiqués sur chacune de mes fiches et correspondent à mes services (produits, services, réservations,...). Je peux aussi préciser des attributs sur l'emploi de réfugiés, la prise de rendez-vous disponible et bien d'autres, dans mes établissements
- Votre actualité :** j'encourage mes équipes à publier des "posts" sur ma fiche établissement régulièrement pour animer leurs fiches et informer les consommateurs locaux de leurs offres et actualités.

Faites-vous connaître à proximité de votre établissement !